Bonnet phrygien et Marseillaise

Alice Gérard dans **mensuel 113** Revue L'HISTOIRE
daté juillet-août 1988

Cela ne fait maintenant plus de doute: le bonnet phrygien, qui coiffe toutes nos Mariannes, est un symbole de liberté. D'où vient cet étrange couvre-chef que la Révolution a peu à peu imposé? Et comment «La Marseillaise» a-t-elle supplanté le «Te Deum»?

Le 13 nivôse an III, à Valenciennes, une affiche officielle relate un prodige : la citoyenne Mercier a accouché d'une fille portant sous le sein gauche le bonnet de la liberté en couleur et en relief - *« preuve de l'attachement intime que la mère de cette enfant porte aux signes sacrés de la liberté »,* commente le représentant en mission.

Comme tous les grands bouleversements historiques, la Révolution française répudia les symboles du régime antérieur pour en forger de nouveaux. L'un d'eux, le bonnet de la liberté, est la résurgence d'une coutume qui remonte à l'Antiquité classique et dont l'origine, au-delà, se perd dans la nuit des temps. *La Marseillaise,* autre symbole, a jailli spontanément, à un moment dramatique de la Révolution, de la flamme patriotique d'un capitaine du génie. L'un et l'autre sont emportés dans le tourbillon révolutionnaire, loin de leur point de départ : leurs avatars sont ceux-là mêmes de la liberté dans ses rapports difficiles avec l'égalité.

Dans l'Antiquité romaine, les esclaves affranchis prenaient le bonnet dans le temple de la déesse Féronia : c'était le *pileus,* de forme conique, le *pilos* des Grecs que portent les héros mythologiques Castor et Pollux, libérateurs de la Grèce. Devenu symbole de l'affranchissement, individuel ou politique, le *pileus* figure entre deux poignards sur les médailles frappées après le meurtre de César, et le peuple l'arbore après la mort de Néron. Au Moyen Age, les étudiants « prennent le bonnet » quand ils obtiennent le doctorat.

La Renaissance redécouvre ce couvre-chef et le diffuse à travers les traités d'iconologie classique, répertoire obligé des artistes qui, pour célébrer les événements libérateurs des temps modernes, substituent souvent, au bonnet antique, le chapeau à bords plus aristocratique. *« Libertas manens, licentia proscripta »* (la liberté reste debout quand la licence est proscrite), dit la légende d'une médaille suédoise du xvmc siècle, où la figure féminine de la liberté tient une capeline au bout d'un bâton. Puis, après la vogue du chapeau des gueux, devenu l'emblème néerlandais depuis la révolte des Pays-Bas contre l'Espagne (1565-1579), viendra celle du bonnet entouré des treize étoiles qui commémorent l'indépendance américaine (1775-1781).

La Révolution française éclate en pleine antiquomanie. D'où le contraste entre l'audacieuse nouveauté du message idéologique et l'appareil emblématique puisé chez les « antiquaires » avec plus de piété archéologique que de rigueur historique. *« Faisant irruption dans le monde moderne, la liberté commence par ajuster sa figure sur de grands précédents fabuleux »,* écrit Jean Staro-binski '.

L bonnet de laine rouge

En 1788, après un séjour à Rome, David peint *Paris et Hélène,* tableau d'une parfaite élégance académique où le héros arbore un superbe bonnet phrygien rouge, ce bonnet sans valeur symbolique particulière, que portaient les peuples d'Anatolie ; rien à voir avec le bonnet de la liberté, le *pileus,* ni par la forme, ni par le sens. Mais fait-on bien la différence historique et géographique dans les milieux lettrés du temps, enclins à prêter toutes les vertus à une « Grèce » plus ou moins mythique ? Le lien entre Phrygie et liberté était fourni par deux passages de Servius, commentateur de Virgile, qui écrivit au Ve siècle ap. J.-C, et par un passage de son contemporain Macrobe : c'est la statue d'un Phrygien, le Silène Marsyas, qui est l'emblème des villes libres. Ces auteurs étaient lus au XVIIIe siècle beaucoup plus qu'aujourd'hui. On a donc pu imaginer que le Phrygien Marsyas, affranchi de surcroît, portait un bonnet de son pays.

Deuxième source de confusion future : la mode, dans le peuple, est au bonnet rouge, à la fois comme coiffure et comme emblème. *« Plusieurs années avant la Révolution, le Jeannot des farces de théâtre portait le bonnet de laine rouge, coiffure des pauvres gens. C'était une sorte de personnification ridicule du peuple, toujours moqué, battu, payant l'amende. Les gens de cour et de haute société qui se pressaient, par vogue, à ces représentations, n'imaginaient pas alors que ce bonnet les ferait bientôt trembler »,* écrit Louis Combes, érudit du XIXe siècle.

Bonnet de la liberté antique, chapeau de la liberté bourgeoise, bonnet phrygien des artistes, bonnet de laine rouge du petit peuple : la Révolution joue d'abord des trois premiers pour symboliser l'avènement de la liberté moderne. Dans sa deuxième phase, le bonnet de la liberté quitte le blason de la révolution bourgeoise et transfère son symbole sur la coiffure de Jeannot. Le bonnet phrygien, politiquement neutre au départ mais plus proche par sa forme du bonnet populaire que le *pileus,* cautionne ces glissements.

A partir de 1789 et dans toute la période de la monarchie constitutionnelle, les fleurs de lys royales sont surmontées, couronnées, coiffées aux sens propre et figuré, par un bonnet, symbole de la nouvelle souveraineté nationale, qui se subordonne la monarchie, mais aussi la démocratie. Bonnets de forme et de couleur diverses, plus souvent blancs ou bleus que rouges sur les drapeaux de la garde nationale ; à larges bords, comme le

chapeau des gueux, sur les sabres à emblèmes des officiers de la garde nationale.

Symbole savant à l'origine, le bonnet a pourtant une vocation naturelle à devenir populaire. Surtout avec la pointe retombante, qui rappelle le bonnet du pêcheur ou du meunier, l'objet est simple, ingénu, familier au regard populaire. Grâce à lui, les armoiries révolutionnaires, déjà parlantes, deviennent agissantes, cependant que les bonnets de laine de la rue se chargent d'une énergie révolutionnaire nouvelle, à travers les exploits des militants du Faubourg-Saint-

Antoine. *« Vulgairement appelés "bonnets de laine", ils s'honorent de cette dénomination glorieuse et surmontent l'enseigne de leur société fraternelle d'un bonnet de la liberté » (Courrier des 83 départements).* Lors du transfert au Panthéon de la dépouille de Voltaire, en juillet 1791, à l'instant de déposer le sarcophage sur le terrain de la Bastille, *« mille bras s'empressent de le saisir et mille têtes, parées du bonnet de la liberté, se présentent pour le porter ».* Quelques mois plus tard, par contamination réciproque, le peuple s'est approprié le symbole. *« La vue d'un bonnet rouge de laine transporte* [le peuple]. *On lui a dit que ce bonnet de laine était, en Grèce et à Rome, l'emblème de l'affranchissement de toutes les servitudes, le signe du ralliement de tous les ennemis du despotisme. C'en est assez pour lui. De ce moment, chaque citoyen veut avoir ce bonnet »* (Les Révolutions de Paris).

Au printemps 1792, les lieux publics de Paris sont autant de champs de coquelicots, mais la génération n'en est pas entièrement spontanée. La Révolution est à un tournant décisif. Les Girondins, décidés à faire la guerre pour démasquer la cour, poussent à la mobilisation armée et psychologique du peuple. L'enjeu se déplace : les signes de la liberté cèdent devant ceux de l'égalité : égalité des armes, avec les piques, égalité du costume, dont le bonnet rouge est donné pour emblème. Adepte enthousiaste de cette stratégie de front populaire, le Girondin Brissot part en guerre, dans *Le Patriote français,* contre le port du chapeau, indigne de l'homme libre, et contre *« la ridicule et servile cérémonie du salut qui dégrade l'homme en lui faisant courber devant son semblable un front nu et soumis ».* L'opposition des Jacobins, qui retournent dédaigneusement l'argument - *« C'est dégrader le peuple que de le croire sensible à ces remarques extérieures »,* dit Robespierre -, et celle du maire girondin Pétion, qui craint le risque de provocations, empêchent la promotion officielle du bonnet rouge.

A vrai dire, les Girondins sont divises : est-ce en généralisant l'usage du bonnet ou en le réglementant qu'on le rendra plus respectable ? Coiffure ou emblème ? *« Gardons nos bonnets rouges pour nous en couvrir toutes les fois que la chose publique se trouve en danger. A la vue du premier bonnet rouge sur la tête d'un bon citoyen bien connu pour tel, rallions-nous autour de lui, en nous couvrant à son exemple »,* exhorte le journaliste Loustalot.

Or le bonnet rouge est aussi celui des forçats, et Paris s'apprête justement à fêter la libération, du bagne de Brest, des *« héroïques soldats de Châteauvieux »*, amnistiés par l'Assemblée législative2. Les scrupules de la municipalité sont balayés par la liesse populaire : c'est alors, le 15 avril et les jours suivants, le baptême démocratique du bonnet. *« On adopta,* écrira Michelet, *le bonnet rouge, universellement porté par les plus pauvres paysans. On préférait la couleur rouge à toute autre comme la plus gaie, la plus éclatante, la plus agréable à la foule. Personne, alors, n'avait l'idée que ce rouge fût celui du sang. »*

Quand, le 20 juin 1792, la foule envahit les Tuileries pour protester, notamment, contre le renvoi des ministres girondins, Louis XVI est contraint de coiffer le bonnet rouge et de boire à la santé du peuple. Image brutale de la Révolution, qui préfigure le découronnement et la décapitation. Sur le moment, pourtant, Pétion s'extasie à la vue du roi, *« couronné du signe de la liberté »,* couronne *« que Marc Aurèle n'aurait pas désavouée »*, renchérit le philosophe Condorcet. C'est Michelet qui, plus tard, évoquera *« cette image tragique du royal* Ecce homo, *montré sous le bonnet* [dont] *s'émeuvent des cœurs, en France et à l'étranger ».*

Depuis le 20 avril 1792, la France est en guerre. Le 11 juillet, l'Assemblée déclare la Patrie en danger. Le 15, Kel-lermann, futur maréchal de France, fait publier un ordre du jour au camp de Wissembourg : *« L'intention du général Kellermann est, monsieur, que vous fassiez connaître le prix qu'il attache au bonnet de la liberté [...] Art. 1. Le bonnet de la liberté restera constamment placé au centre de l'armée. Art. 2. Il sera gardé comme le symbole le plus précieux de la liberté française. Art. 3. Dans les marches, il sera porté par le plus ancien sous-officier de l'armée. Art. 4. Destiné à 1avenir a être la recompense des belles actions, les corps ou les individus qui auront eu le bonheur d'être à portée d'en faire, acquerront le droit de le porter, comme le signe éclatant de la vertu guerrière et civique. Le général Kellermann me charge, monsieur, de vous annoncer qu 'il défend à qui que ce soit de porter le bonnet de la liberté. »* Le bonnet est ici une Légion d'honneur avant la lettre, destinée à exalter et souder l'élan patriotique de la jeune armée révolutionnaire.

A cette date, le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* est déjà né, non d'une commande officielle mais à chaud, sur le terrain. Peut-être est-ce Kellermann qui a patronné Rouget de Lisle, jeune officier patriote, à son arrivée à Strasbourg et qui l'a présenté à Dietrich, maire patriote de la ville *(cf. Jacques Solé, p. 10).* La future *Marseillaise* naît du choc de la déclaration de guerre, le 20 avril, et de l'atmosphère de cette ville frontière où *« commence le pays de la liberté »,* comme le proclame un drapeau tricolore à l'entrée du pont de Kehl. Ville mélomane, mais où la discorde menace : les Jacobins affirment leur présence aux sons du *Ça ira.* Les oreilles écorchées, Dietrich presse Rouget, musicien et poète amateur, de composer un hymne plus convenable. Le bataillon des enfants de la Patrie défile dans

les rues tandis que la Société des amis de la Constitution lance un appel solennel : *« Aux armes, citoyens ! L'étendard de la guerre est déployé ! » Le* ton, le thème et les paroles sont là. Le 24 avril, Rouget les met en forme et en musique au cours d'une nuit inspirée.

En quelques semaines, le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* conquiert une dimension nationale et révolutionnaire. A Marseille, il est rebaptisé et revivifié par la chaleur méridionale. Dans l'armée des Fédérés du Midi qui montent vers Paris, *« va-nu-pieds superbes »,* les bonnets rouges sont portés avec la carmagnole, veste d'origine piémontaise qui devient l'autre pièce du costume sans-culotte après le 10 août 1792. Ce jour-là, les Marseillais, les bonnets de laine du *« faubourg de gloire »* (Saint-Antoine) et autres assaillants des Tuileries vocifèrent La *Marseillaise,* sacrée chant de la Révolution pour le meilleur et pour le pire.

Durant l'été, au jardin des Tuileries, devant la statue de la liberté, des chanteurs l'apprennent aux Parisiens. Le succès, fulgurant, doit beaucoup à la simplicité de la structure musicale, qui est celle de la chanson (couplet/refrain). On loua Rouget de Lisle d'avoir su retrouver l'art, prêté aux Grecs, *« d'attacher les citoyens les uns aux autres par des chants religieusement patriotiques ».* Hymne simple et touchant, dans le goût rousseauiste du temps, mais en même temps *« saisissant et terrible »* selon le mot de Goethe, chant de guerre patriotique et chant révolutionnaire à vocation internationale, *La Marseillaise* « entre dans la carrière » sous le signe de l'ambivalence. Elle en appelle à l'extermination des méchants, *« tyrans »* et *« vils despotes ».* Mais la férocité du refrain *« Qu'un sang impur abreuve nos sillons »* n'exclut pas l'appel à la fraternité : *« Français, en guerriers magnanimes/Épargnez ces tristes victimes ! »* Jemmapes, le 6 novembre 1792, est la première victoire où *La Marseillaise « tint lieu d'eau-de-vie ».* Après une défaite en Hollande, à Neerwinden, le 18 mars 1793, Dumou-riez fustige les jeunes recrues : *« Serrez les bataillons, baissez les baïonnettes, entonnez le chant des Marseillais et vous vaincrez. »* Ce qui fut fait.

Après la bataille victorieuse de Fleu-rus, en 1794, l'hymne reçoit de la Convention une première consécration officielle. On le chante d'ailleurs à tous les carrefours du Paris révolutionnaire. Il se danse aussi, comme les grandes ballades révolutionnaires, *La Carmagnole* et *Ça ira,* au pied même de l'échafaud, après l'exécution de Louis XVI *(cf. Evelyne Lever, p. 72).* Son rôle est essentiel dans le nouveau culte civique qui s'improvise autour de l'amour sacré de la patrie. Dès septembre 1792, le ministre de la Guerre écrivait à Kellermann que *« la mode du Te* Deum *est passée »* et que l'hymne des Marseillais en tient lieu. Dans les grands spectacles de l'an II, qui sont autant de mimodrames populaires, *La Marseillaise* est entonnée par des foules immenses et rythmée de salves de canon.

L signe éclatant de l'égalité

Parallèlement, l'expansion du bonnet est tout aussi triomphale : à la fête de l'Être suprême, il est perché au sommet de l'arbre de la liberté, lui-même planté sur une Montagne artificielle. Le bonnet rouge, naguère promu par les apprentis sorciers girondins, est devenu l'emblème du mouvement sans-culotte, cette révolution dans la Révolution, qui commence par une révolution de costume au sein des sociétés populaires et de la démocratie directe qui s'y pratique. Il est *« le signe éclatant de l'égalité ».* Le Conseil général de la Commune de Paris le décrète obligatoire pour tous ses membres, la Convention en interdit le port aux forçats, et tout orateur qui s'adresse aux assemblées des sections doit s'en couvrir. La coiffure-emblème figure aussi, sans qu'aucun décret l'ait imposée, sur le papier des ministères, des administrations, des tribunaux, sur les timbres, les monnaies, au sommet des maisons, au grand mât des navires, sur les bornes mil-liaires des grandes routes. Des prêtres constitutionnels, comme l'évêque de Bourges, célèbrent la messe en bonnet rouge, et l'évêque de Paris, Gobel, s'en coiffe lorsque, devant la Convention, il dépose sa croix pastorale, abjure le catholicisme et confesse la philosophie.

Faut-il réglementer le port de ce bonnet emblématique ? La démocratie sans-culotte exclut deux catégories de citoyens. D'une part, les femmes. La Convention décrète à leur égard la liberté de costume. Mais, quand une troupe de femmes coiffées du bonnet rouge se présente à la barre du Conseil de la Commune, le procureur général Chaumette les harangue vertement : *« Femmes imprudentes qui voulez devenir des hommes, n 'êtes-vous pas assez bien partagées ? Vous dominez sur tous nos sens ; le législateur, le magistrat sont à vos pieds [...] Au lieu de nous envier les périls d'une vie orageuse, contentez-vous de les faire oublier au sein de nos familles. »* D'autre part, les dirigeants de la Montagne s'excluent d'eux-mêmes, à commencer par Robespierre, toujours impeccablement poudré, et par Marat qui arrive à la Convention coiffé d'une casquette. La Convention surtout fait preuve d'une aversion marquée pour le bonnet rouge et maintient la continuité des symboles : la cocarde nationale de juillet 1789 est seule rendue obligatoire, insigne du civisme nécessaire et suffisant, y compris pour les femmes. Quant au nouveau sceau de l'État républicain, la Convention, dès sa première séance, adopte pour lui la représentation traditionnelle de la liberté : une femme debout tenant de la main droite une pique surmontée d'un bonnet de la liberté stylisé, du type *pileus* demi-ovale : est-ce pour éviter le risque de confusion entre bonnet phrygien et bonnet rouge ?

Après Thermidor, en tout cas, le bonnet rouge est réduit à la défensive. *« On voulait bien du bonnet, signe de la liberté, mais non de sa couleur rouge, emblème du sang »,* écrit Louis Sébastien Mercier, qui accuse les « Enragés » d'avoir déshonoré l'emblème. La jeunesse dorée pourchasse le bonnet rouge dans les théâtres et les lieux publics, où les tenants de *La Marseillaise* affrontent, en de véritables batailles rangées, les royalistes

armés d'un hymne concurrent, Le *Réveil du Peuple,* appel assez féroce, lui aussi, à une autre Terreur, la blanche.

La *Marseillaise,* pourtant, est déjà virtuellement l'hymne national. Le décret de la Convention du 4 frimaire an II (24 novembre 1793) avait ordonné que « *l'hymne de la liberté soit chanté tous les décadis et chaque fois que le peuple le demandera* ». Après le traité de Bâle, *La Marseillaise* est à nouveau officialisée (décret du 26 messidor an III - 15 juillet 1795), afin, dit le rapporteur, *« que nous rendions à l'esprit national cette énergie, cette chaleur qu'il avait aux beaux jours de la Révolution, cette énergie [...] qui, le 10 août, préluda par le chant que nous venons d'entendre au renversement* [de la tyrannie] ».

Les enjeux politiques que comporte le choix officiel d'un bonnet sont alors exposés avec gravité par le peintre « antiquaire » Antoine Gibelin (1738-1814) dans sa brochure *Origine et forme du bonnet de la liberté* (an IV), fruit d'un séjour de dix ans à Rome, consacré à l'étude de la symbolique des monuments de l'Antiquité. II s'agit avant tout d'éliminer le bonnet populaire (« *ordinaire* ») : « *Il faut fixer une idée juste sur le sens emblématique de chaque forme. Les peuples dont la volonté serait d'établir une république aristocratique adopteraient pour emblème le chapeau à large bord ; ceux qui désireraient une république purement et absolument démocratique consacreraient l'image du bonnet ordinaire. Mais, si l'on veut se conformer à l'allégorie déjà employée par les Anciens, la forme du bonnet demi-ovale, consacré dans leurs monuments pour rappeler la liberté, doit être le type auquel nous devrons donner la préférence.* »

Et le bonnet phrygien dans tout cela? Source de fâcheux malentendus, dit Gibelin, à cause d'une double confusion, 1) avec le bonnet de la liberté *(pileus) : « Séduits par le galbe recherché de ce bonnet efféminé que les monuments antiques nous ont conservé sur les têtes gracieuses de Paris et de Ganymède, les artistes n 'ont pas réfléchi que rien n 'est moins fait pour désigner la liberté que le bonnet phrygien, que c'est une coiffure d'Asie, que jamais la liberté n 'habita ces contrées » ;* 2) avec le bonnet ordinaire : « *Quand celui-ci, trop long, retombe en repli en avant ou en arrière, il imite alors la forme du bonnet phrygien dans sa partie supérieure.* » Or « *le vrai bonnet de la liberté* [représenté sur les médailles et monuments antiques] *doit être semi-ovale, et, si les artistes peuvent se permettre dans leur imitation de lui donner tant soit peu plus d'ampleur pour obtenir quelques plis pittoresques, il ne faut pas que, donnant dans l'excès, ils exposent à nos yeux un bonnet phrygien pour un bonnet de la liberté ».*

Vaines remontrances : l'avenir est au bonnet phrygien. Aussi antique et vénérable que le *pileus,* dont il usurpe au passage le symbole, il donne au bonnet rouge, dont il peut sembler la transposition stylisée, l'alibi mythologique et esthétique indispensable tout en évitant d'en prononcer le nom et d'en évoquer la couleur. Symbole de la liberté et/ou emblème de

l'Égalité et de la Terreur, ce bonnet de synthèse, compromis culturel équivoque, illustre l'image de la Révolution-bloc qui va grandir au xixc siècle, à la faveur de la clandestinité qui s'impose après le 18 brumaire an VIII.

La République est belle sous les empires et les monarchies, quand poètes et artistes en transmettent l'image magnifiée et quand celle-ci, en retour, nourrit l'ardeur au combat. Béranger (1780-1857), chantre de la mémoire du peuple, évoque sous la Restauration la *« Déesse »,* figure de la Liberté républicaine, et *« le petit homme rouge »* qui *« entonnait La Marseillaise ».* Voilà celle-ci reprise à pleine gorge par les insurgés de juillet 1830, avec des accents que le jeune Berlioz n'oubliera pas.

L Liberté guidant le peuple

S ouvre alors la période faste de sublimation de ces deux symboles, et de leur convergence. *La Liberté guidant le peuple* de Delacroix (1831) célèbre le bonnet rouge et phrygien, en action et en situation *(cf. Philippe Vigier, p. 52) :* il s'agit précisément de *« la Liberté chantant* La Marseillaise *et entraînant le peuple à la bataille de Juillet ».* Dans un style plus farouche, inspiré des mythes gaulois et Spartiate, le haut-relief de François Rude (1784-1855) pour l'Arc-de-Triomphe (1836), *La Marseillaise,* évoque à la fois le génie de la guerre et de la victoire, et la Liberté au bonnet phrygien. L'évocation du légendaire révolutionnaire, porté par l'imagerie et par le verbe romantique, va crescendo jusqu'à la grande vague de 1848 qui s'arrête sur une dernière vision mémorable : drapée dans un drapeau tricolore, telle une allégorie vivante, la célèbre tragédienne Rachel déclame spontanément l'hymne révolutionnaire. Ainsi est consacrée la féminisation de ces deux symboles. La Révolution s'inscrit décidément dans la mémoire populaire comme un *« mythe féminin »* (Maurice Agulhon).

Cette assise populaire fait la force des emblèmes, sinon leur légitimité : force tantôt menaçante, tantôt sollicitée, dans les moments de grande tension internationale. Thiers, en 1840, et le ministre de la Guerre Richard après la déclaration de guerre en 1870 font donner de *La Marseillaise,* peu confiants qu'ils sont dans les vertus mobilisatrices de *La Parisienne* ou de *Partant pour la Syrie...*

Le bonnet phrygien est plus difficile à récupérer. Attribut de la Liberté/République dans l'imagerie démocratique, il disparaît donc des têtes des « Libertés » orléanistes (les statues du Palais-Bourbon dans les années 1830 coiffent le casque ou la couronne de laurier).

La Deuxième République, en 1848, ne modifie pas fondamentalement le paysage symbolique français. Le sceau de l'Etat - la République assise, couronnée d'épis et de rayons, qui passera aux Républiques suivantes -, le

premier timbre-poste, dit « à la Cérès », les médailles et les pièces de monnaie ignorent le bonnet. Les peintres invités à concourir pour représenter le nouveau régime recevaient ce conseil officieux : *« Vous n'êtes pas maîtres d'ôter* [le bonnet], *ce signe de la liberté. Seulement, arrangez-vous pour en quelque sorte le transfigurer. »*

La réaction sociale qui suit les journées de juin 1848 explique ces précautions. Bonnet rouge et drapeau rouge (celui-ci devenu dans les années 1830 l'étendard de la révolte populaire) se sont en outre contaminés réciproquement. D'où le décret de mars 1849 du ministre de l'Intérieur, Faucher, interdisant les *« emblèmes séditieux » : « Le drapeau rouge est un appel à l'insurrection ; le bonnet rouge ne retrace que des souvenirs de sang et de deuil. C'est provoquer à la désobéissance aux lois et à la violence que d'arborer ces tristes emblèmes. »*

Les mêmes fantasmes de peur renaissent après la Commune, et le gouvernement proscrit à nouveau le bonnet phrygien. En 1879, quand le Conseil municipal de Paris délibère sur les attributs de la statue qui doit être érigée place de la République, le préfet cède à contrecœur aux arguments républicains en faveur du bonnet *« faussement nommé phrygien et qui s'appelait, sous la Révolution, bonnet de la liberté ».* Le bonnet conquiert néanmoins, pendant les années militantes de la IIIe République naissante, le droit exclusif de coiffer les bustes des Mariannes installées dans les mairies. Ce sera sa seule victoire : pas de bonnet sur le sceau de l'État, repris de la IIe République, ni sur les monnaies, ni sur les timbres-postes avant l'adoption de « la Semeuse » de Roty, version agreste de Marianne, au tournant du siècle. Pour *La Marseillaise,* qui avait été le chant des communards, pas, non plus, de promotion en fanfare. Après l'échec populaire de l'hymne commandé pour l'ouverture de l'exposition internationale de 1878, *Vive la France !,* coproduction de Charles Gounod et de Paul Dérou-lède, la loi du 14 février 1879 remettra en vigueur le décret du 26 messidor an III (15 juillet 1795) pour faire de *La Marseillaise* l'hymne national, cette fois à titre exclusif.

Comment des symboles surgis du coeur d'une Révolution qui divise toujours les Français pourront-ils jouer le rôle unificateur qui leur revient ? Depuis 1879, La *Marseillaise* a fait la preuve qu'elle pouvait se diviser et demeurer entière en s'harmonisant à des sensibilités politiques fort différentes, simultanément ou successivement : *Marseillaise* diplomatique offerte aux souverains étrangers sur un rythme d'oratorio ; *Marseillaise* patriotique et militaire, portant les espoirs de revanche jusqu'en 1918. Mais aussi Mar-*seillaise* populaire et contestataire que chantent les ouvriers en grève, même après la naissance de *L'Internationale* (1888). Premier chant national moderne, *La Marseillaise* n'avait cessé d'être un symbole international de révolution, pour les Jacobins de toutes nationalités, puis pour les libéraux du XIXe siècle, enfin pour les socialistes révolutionnaires. En avril 1917, *La*

Marseillaise et *L'Internationale* accueillent Lénine à son retour en Russie. En Espagne, en 1931, lors de l'avènement de la IIe République, *La Marseillaise* est exécutée avant même l'hymne espagnol. Au même moment, en France, l'hymne national, devenu nationaliste par suite de l'utilisation intensive qui en a été faite pendant la guerre de 1914-1918, semble avoir basculé complètement à droite. Après les émeutes du 6 février 1934, Aragon lance sa *Réponse aux Jacobins,* déclaration de guerre *« à La* Marseillaise *du Comité des Forges, de la social-démocratie [...] de Charleroi et de Verdun ».* Dix ans plus tard, il célèbre une autre *Marseillaise,* celle du résistant : *« Ballade de celui qui chante dans les supplices ».*

Entre-temps, le Front populaire *(juin* 1936) a vu les retrouvailles de l'extrême gauche et de La *Marseillaise,* que le parti communiste français ne veut pas *« laisser aux fascistes ».* Ces mouvements extrêmes du balancier idéologique préparent l'opération symbolique du gaullisme, née de la Résistance, contre les emblèmes de Vichy. Les affiches de la Libération, inspirées de Delacroix, Rude, Rodin et Malraux, associent *La Marseillaise* et le bonnet phrygien. Prôné par les gaullistes de gauche, nouveaux Girondins, le bonnet met son estampille sur la « Nouvelle République ». Mais, dans la série philatélique des « Mariannes », commencée à Londres et à Alger en 1943 et poursuivie avec l'actuelle « Liberté », un unique bonnet rouge se détache parmi ces bonnets phrygiens monochromes : celui de la Marianne de Jean Effel, timbre de 1983. La nouvelle pièce de cent francs, en 1986, constitue pour le bonnet phrygien une promotion plus remarquable que remarquée.

Il y a un siècle, lors du premier centenaire de la Révolution, certains s'étonnèrent que la République française n'eût pas d'armoiries autres que le simple écu portant le monogramme RF. Cent ans plus tard, un bonnet rouge sur fond azur ferait-il sursauter les Français ? ?

Mots clés :
RÉVOLUTION FRANÇAISE
BONNET PHRYGIEN
MARSEILLAISE
PATRIOTISME
SYMBOLE
Notes 1. *L'Invention de la liberté* (Skira). 2. Il s'agit des quelque quarante Suisses du régiment de Châteauvieux de la garnison de Nancy qui s'était mutiné en août 1790 après le refus des officiers d'accorder aux soldats le contrôle des caisses régimentaires.

POUR EN SAVOIR PLUS
~~WÊÊm~~ L. Combes, « Archéologie du bonnet rouge », dans *Épisodes et curiosités révolutionnaires,* 1872.

~~Hil~~ J. Michelet, *Histoire de la Révolution française,* t. I, Paris, Gallimard, « La Pléiade ».

~~Ht~~ M. Reinhard, « Les drapeaux de la garde nationale parisienne en 1789 », dans *Mélanges,* s.d. V.-L. Tapié, 1973.

Deux études récentes fondamentales :

Il M. Agulhon, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880,* Paris, Flammarion, 1979 (deux autres volumes en cours).

M. Vovelle, « La Marseillaise », dans *Les Lieux de Mémoire,* s.d. P. Nora, 1.1, La *République,* Paris, Gallimard, 1984.

« L'Histoire » a publié :

M. Pastoureau, « Les couleurs aussi ont une histoire » (n° 92, p. 46).

MHS Ph. Contamine, « Le drapeau rouge des rois de France » (n° 61, p. 54).

M. Ozouf, « Le premier 14 Juillet de la République » (n° 25, p. 10).